

Nombre de membres :
En exercice : 34
Présents : 27
Pouvoirs : 3
Votants : 30

Abstentions : -
Exprimés : 30
Pour : 30
Contre : -

N°2017-101

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille dix-sept,

Le jeudi vingt-huit septembre à vingt heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, président.

Date de la convocation : le vendredi 22 septembre.

Titulaires présents : Guy BAUDRIER, Alain BLOND, Paul BRACHET, Albert DELHOUME, Eric DOMBRAY, Magdaleina FREDON, Louis FURLAUD, Luc GABETTE, Paola GABORIAU, Dominique GERMOND, Sylvie GERMOND, Christophe GEROUARD, Patrick GIBAUD, Bruno GRANCOING, Nathalie MARCHADIER, Marie-Laurence MORANGE, Alain PERCHE, Jean-Pierre PATAUD, Françoise PIQUET, Pascal RAFFIER, Guy RATINAUD, Raoul RECHIGNAC, Jean-Pierre ROMAIN, Richard SIMONNEAU, Maryse THOMAS, Christian VIGNERIE, Joël VILARD.

Suppléants présents : -

Absents : Véronique BINDE, Jean-Louis CLERMONT-BARRIERE, Daniel DESBORDES, Daniel ESCURE, Cécile GUILLAUDEUX, Jean MAYNARD, Agnès VARACHAUD.

Pouvoirs : Daniel DESBORDES à Bruno GRANCOING, Jean MAYNARD à Christian VIGNERIE, Agnès VARACHAUD à Éric DOMBRAY.

Secrétaire de séance : Magdaleina FREDON.

**Objet
Décision modificative n°2
Budget « Ordures Ménagères »**

Le président indique qu'il est nécessaire de modifier le budget « Ordures Ménagères », afin de prévoir des crédits supplémentaires pour des travaux dans les déchèteries.

Pour rappel, pour les travaux prévus sur les déchèteries de Saint-Mathieu et d'Oradour-sur-Vayres, il y a eu une erreur sur le devis présenté initialement pour l'installation des guides métalliques car celui-ci ne concernait en réalité qu'une seule déchèterie et non les deux. Il est donc nécessaire d'augmenter pour chaque déchèterie les crédits de 5 000 € TTC.

Pour la déchèterie de Saint-Cyr, les garde-corps n'avaient pas été prévus dans le marché pour les nouveaux quais. Le montant du devis estimatif s'élève à 26 400 € TTC.

Il est proposé de prendre ces crédits supplémentaires sur la ligne budgétaire dédiée à l'acquisition d'un camion-benne car cette opération ne se réalisera pas en 2017.

DEPENSES		
Investissement		
Article	Libellé	DM 2
2315 P0001	Installations, matériel et outillage technique déchèterie Oradour-sur-Vayres	+ 5 000.00 €
2315 P0002	Installations, matériel et outillage technique déchèterie Saint-Cyr	+ 26 500.00 €
2315 P0003	Installations, matériel et outillage technique déchèterie Saint-Mathieu	+ 5 000.00 €
2182 P0001	Matériel de transport	- 36 500.00 €
Total dépenses d'investissement		0.00 €

- Le conseil communautaire décide après en avoir délibéré, de valider cette décision modificative n°2 du budget ordures ménagères.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire
Le
Le Président

Le Président,

